

**BORDEREAU DES SOMMES REVERSEES A L'ARCHEVECHE AU TITRE DE L'ANNEE
2019**

Réservé à la Comptabilité

N° de Versement :

.....

MENSE CURIALE :

CODE DE LA COMMUNAUTE DE PAROISSE :

Nature du paiement	Code	Montant
Taxes mariages et enterrements	14	20,- €
Taxes confirmations	14	50,-€
20% sur quêtes de mariages et enterrements	16	
Prélèvements sur messes	20	2,- €
Messes à faire célébrer	22	10,- €

TOTAL

--

Mode et date de versement :

Versement par CHEQUE BANCAIRE à l'ordre de l'Archevêché de Strasbourg accompagné de ce bordereau

Versement par VIREMENT en date du avec le bordereau envoyé par mail simultanément

Coordonnées du comptable de la Mense Curiale :

NOM.....

ADRESSE.....

.....

.....

TEL.....

COURRIEL.....

A faire parvenir au

Service comptabilité de l'ARCHEVECHE
16, rue Brûlée - 67081 STRASBOURG CEDEX

☎ (direct) 03.88.21.24.54 - 📠 (direct) 03.88.37.30.01

Courriel : compta@archeveche-strasbourg.fr